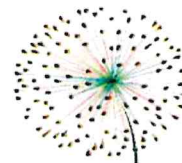




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agri Campus Laval

Enseignement public
des métiers de la nature et du vivant

**MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES
COURANTES ET SERVICES**

AGRICAMPUS LAVAL
321, route de Saint Nazaire
B.P. 1319
53013 LAVAL CEDEX

Location avec Option d'Achat (L.O.A.) d'un chariot télescopique

**EPLEFFPA AGRICAMPUS
LAVAL**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

AGRICAMPUS LAVAL
321, Route de St Nazaire – 53013LAVAL CEDEX
Tél 02 43 68 24 93 - E-mail : legta.laval@educagri.fr

Sommaire

ARTICLE 1 : OBJET DU PRÉSENT MARCHÉ³

ARTICLE 2 : LIEUX ET DELAIS DE LIVRAISON³

ARTICLE 3 : DURÉE DU MARCHÉ³

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS³

ARTICLE 5 : MAINTENANCE ; DELAI D'INTERVENTION – SAV ET MAINTENANCE³

ARTICLE 6 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES⁴

ARTICLE 7 : SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES⁴

Bordereau des prix des tracteurs proposés⁵

Bordereau des délais d'intervention⁵

ARTICLE 1 : OBJET DU PRÉSENT MARCHÉ

Le présent marché concerne

- la location avec option d'achat, la maintenance et la garantie d'un chariot télescopique qui sera utilisé par l'Exploitation agricole.

ARTICLE 2 : LIEUX ET DELAIS DE LIVRAISON

Le matériel fourni devra être livré sur le site de l'AGRICAMPUS Laval au plus tard le 15 février 2025

ARTICLE 3 : DURÉE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une période de 5 ans à compter de la livraison des biens. Cette date s'entend de la durée pendant laquelle le titulaire du marché s'engage à réaliser la maintenance, l'entretien (hors entretien courant) et la garantie du matériel.

Au terme des 5 ans, dans le cadre de la LOA, la valeur de reprise du matériel ne devra pas excéder 10% de la valeur neuve au moment de l'attribution du marché.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Le matériel devra être conforme aux spécifications mentionnées ci-après. Les prestations devront être conformes aux descriptions indiquées dans le bordereau de prix.

Le matériel sera livré, installé et mis en service sur l'exploitation agricole de l'EPLFPA AGRICAMPUS LAVAL soit 1 chariot télescopique.

Les frais de préparation, de livraison, de transport et de mises en service du matériel fourni sont à la charge du titulaire du marché.

ARTICLE 5 : MAINTENANCE ; DELAI D'INTERVENTION – SAV ET MAINTENANCE

La maintenance et l'entretien (hors entretien courant) du matériel devront être compris dans l'offre. L'entretien courant du matériel étant réalisé par l'EPLFPA AGRICAMPUS LAVAL.

Toute autre intervention en matière de maintenance corrective, couverte ou non par la garantie, est à la charge du titulaire du marché.

Le titulaire du présent marché devra être capable de répondre aux demandes de maintenance dans un délai global de quatre (4) heures suivant le déclenchement de la panne. Le candidat indiquera les plages horaires pendant lesquelles il peut intervenir.

Le candidat a la possibilité de proposer, dans le bordereau de Prix Unitaire, un délai d'intervention plus court. Il sera tenu compte de ce délai dans le cadre du jugement des offres.

Quelle que soit la défaillance constatée – couverte ou non par la garantie – le titulaire du marché s'engage à intervenir dans le délai et les conditions prévues au CCAG.

Le titulaire du marché devra pouvoir intervenir rapidement pour toute intervention sur le matériel et mettre à disposition le cas échéant un matériel de remplacement, répondant aux mêmes caractéristiques techniques dans les quatre (4) heures, en cas d'immobilisation du matériel y compris durant tous les jours ouvrables.

La maintenance, l'entretien (hors entretien courant) et l'ensemble des fournitures des équipements devront répondre aux préconisations du constructeur.

La maintenance, l'entretien (hors entretien courant) et l'ensemble des fournitures des équipements devront répondre aux préconisations du constructeur.

La maintenance et l'entretien (hors entretien courant) des équipements du présent marché seront réalisés sur le site de l'EPLFPA AGRICAMPUS LAVAL. Toutefois, si le titulaire du marché était dans l'impossibilité d'assurer cette prestation sur le site de l'EPLFPA AGRICAMPUS LAVAL, il prendra toutes les dispositions pour amener jusqu'à son site de maintenance l'équipement en cause, et en assumera la charge financière. Le titulaire est réputé avoir pris connaissance des contraintes techniques et de maintenance.

ARTICLE 6 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

Le matériel proposé devra être neuf.

Les candidats devront fournir les caractéristiques techniques précises du matériel et options (liste exhaustive).

Dans tous les cas, les matériels doivent répondre à des exigences de sécurité accrues du fait des publics susceptibles de les utiliser.

Une documentation technique précise devra être fournie pour chaque matériel proposé, mentionnant notamment les performances techniques et les différentes normes en vigueur (à la date du marché) auxquelles le matériel répond.

Par ailleurs, une information ou documentation environnementale devra être fournie. Elle présentera les propriétés environnementales liées au cycle de vie des matériels.

Les candidats devront promouvoir des produits éco-efficaces, respectueux de l'environnement, et comportant le taux le plus faible possible de substances dangereuses.

Le titulaire du marché devra assurer une formation pour les personnels d'exploitation.

De plus, s'agissant d'équipements acquis par un établissement d'enseignement, le candidat pourra proposer un ou des partenariats qui pourront s'inscrire dans un cadre pédagogique.

ARTICLE 7 : SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Outre les critères communs à ce type de matériel, le candidat devra proposer un matériel répondant aux spécificités prévues ci-après :

<u>Chariot Télescopique</u>
Heures de location : 500 h/an
Puissance nominale minimale : 125 cv
Nombre de cylindres minimum : 4
Capacité minimale de levage : 3500 kg
Hauteur de levage : 6,8 m
Débit minimum pompe hydraulique : 150 litres / minute
Vitesse maximum : 40 km / heure
Hauteur maximale cabine : 2,4 m
Options souhaitées : Eco-stop, Alignement automatique des roues, verrouillage hydraulique de l'outil de la cabine, décompression hydraulique de l'outil attelé, branchement hydraulique de l'outil par multi-coupleur type Mach 2, signal sonore de recul, frein de parking automatique.
Engin compatible obligatoirement avec un godet dessileur Melodys tout herbe (3,4 m³) et une dérouleuse-pailleuse PICK and GO de marque Emily (prise électrique bout de bras....)
Accessoires : Godet à céréales environ 2 000 litres, Fourche transpalette réglables en largeur, Benne Multi Service 2,4 m de large, attelage arrière, prise de frein hydraulique arrière (pour remorque freinée), prise hydraulique simple effet arrière avec retour libre,
Option possible : système de pesée dynamique ou statique
Largeur minimale des pneus arrière : 460 mm

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/150528/show>

Dressé par le pouvoir adjudicataire, le 08 janvier 2025

David TRONCHET



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

AGRICAMPUS LAVAL
321, Route de St Nazaire – 53013 LAVAL CEDEX
Tél 02 43 68 24 93 - E-mail : legta.laval@educagri.fr

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Bordereau des prix du chariot télescopique proposé

	Prix unitaire (en € HT)
Prix mensuel ou trimestriel de la location	€
Prix annuel de la location	€
Prix total de la location sur 5 ans	€
Valeur résiduelle après 5 ans	€

Bordereau des délais d'intervention

DÉLAI D'INTERVENTION	
Délai d'intervention à compter de la demande :	Heures
Délai d'intervention à compter de la validation du devis par l'EPLEFPA	Heures

Dressé par :

Visa et cachet :

Le :